Envoyé en préfecture le 10/02/2026
Reçu en préfecture le 10/02/2026
Publié le
ID : 022-212203285-20260128-2026_01_01-DE

CÔTES D'ARMOR
Saint Servais

Extrait du registre de délibérations du Conseil Municipal

L'an deux mille vingt-six, le vingt-huit janvier à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de SAINT-SERVAIS, dûment convoqué par le Maire, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Madame Béatrice BILLAUX, Maire.

Présents : Béatrice BILLAUX, Christian COAIL, Yannick LE BOURDONNEC, Jacques LAMBERT, Frédéric GUILLOSSOU, Juliette CHOUPAULT, Laëtitia LE LOSTEC,

Absents : Mickaël LE CERF
Excusés : Éric LE BON, Victoria QUEFFELEC

Juliette CHOUPAULT a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire.

N° 2026-01-01

Modification simplifiée n°1 du PLUi de Guingamp Paimpol Agglomération Avis de la Commune

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,
VU le Code de l'urbanisme et notamment ses articles L.153-41 et suivants relatifs à la procédure de modification de droit commun des plans locaux d'urbanisme (PLU, PLUi) ;
VU la délibération DEL2023-12-254 du Conseil d'Agglomération en date du 12 décembre 2023 approuvant le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) de Guingamp-Paimpol Agglomération ;
VU l'arrêté du Président n°2025-10-046 en date du 13 octobre 2025 prescrivant la modification simplifiée n°1 du PLUI de Guingamp Paimpol Agglomération
VU la délibération du Conseil Communautaire n°DEL2025-10-237 en date du 21 octobre 2025 définissant les modalités de mise à disposition du public
VU le projet de modification n°1 du PLUI de Guingamp Paimpol Agglomération notifié aux personnes publiques associées (PPA) par courrier en date du 14 novembre 2025

Le Conseil Municipal décide , par 6 voix pour, 1 voix contre et 0 abstention

- D'émettre un avis favorable sur le projet de modification simplifiée n°1 du PLUI de Guingamp Paimpol Agglomération

Pour extrait conforme,
Le Maire
B. BILLAUX